

« On s'est battus pour rien » : malgré 40 000 pétitionnaires, 106 platanes finalement abattus à Champigny

Par Domitille Robert Le 12 février 2024 à 20h32

Les riverains se sont réveillés avec des bruits de tronçonneuse. Ce lundi matin, les machines commençaient à abattre les premiers platanes de la rue Charles-Infroit de Champigny-sur-Marne (Val-de-Marne). Au total, [106 devraient passer sous le coup de la tronçonneuse](#) d'ici au 23 février. Sur un des arbres, un panneau interdit de circuler et de stationner du fait d'un « aménagement d'espaces verts pour le compte de la ville ».

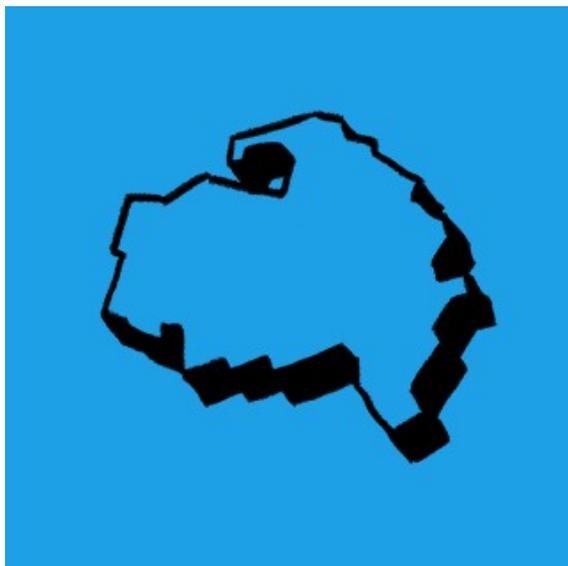
Une information qui n'a pas permis aux habitants et aux membres du Collectif anti-tronçonneuse de préparer une mobilisation telle qu'ils l'auraient souhaitée, après avoir multiplié les courriers et mobilisé près de 40 000 signataires sur [une pétition](#) en ligne. Malgré la présence de quelques opposants ce lundi, les premiers platanes ont commencé à tomber dans la matinée.

« J'avais l'espoir que ça n'arrive pas, mais là c'est trop tard, on s'est battus comme des fous, pour rien », soupire Laurence Thibert-Mallat, résidant dans la rue depuis plus de trente ans. Les mains sur ses oreilles, elle a du mal à supporter l'abattage de « ces arbres qui ont tout de même 120 ans » !

« La rue Charles-Infroit sera la plus jolie de Champigny »

Des arbres centenaires, mais qui sont malades selon la mairie de Champigny, qui a demandé cette autorisation d'abattage dans le cadre du « projet de requalification complète de la rue ». Des travaux « urgents et attendus par une majorité de riverains », selon Laurent Jeanne (Libres !), maire de Champigny.

L' élu qui répète qu'on « ne coupe pas des arbres par gaieté de cœur » défend « un projet attendu depuis longtemps, que l'ancienne municipalité avait d'ailleurs mis de côté » et promet que « la rue Charles-Infroit sera la plus jolie de Champigny ».



Newsletter L'essentiel du 94

Un tour de l'actualité du Val-de-Marne et de l'IDF

Une artère enfin adaptée aux habitants en situation de handicap, qui subissent une « rue défoncée ». 1,8 million d'euros ont déjà été engagés pour l'accès aux personnes à mobilité réduite sur les trottoirs, les nouveaux éclairages, la création de plateaux surélevés, la mise en sens unique et la réalisation de places de stationnement sur sol désimperméabilisé.

« Mais couper des arbres c'est une honte », estime quant à elle Chrysis Caporal (EELV), conseillère municipale d'opposition, très mobilisée contre les abattages. Depuis juin, avec les riverains, elle a déjà écrit à la mairie, la préfecture, « et même à Emmanuel Macron », mais sans réponse.

Le collectif explique n'avoir pas eu connaissance de l'autorisation d'abattage, accordée par la préfecture à la demande de la mairie de Champigny le 21 décembre, et d'avoir dû passer par la CADA (Commission d'accès aux documents administratifs) pour que le maire leur envoie les documents, reçus le 6 février seulement.

La décision d'abattage pouvait être contestée dans un délai de deux mois, soit jusqu'au 21 février. « Les travaux auraient dû être engagés une fois cette date passée », tempêtent les membres du collectif, qui comptent toujours contester juridiquement cette autorisation.

Le collectif craint une autorisation délivrée par erreur

Une autorisation dont ils estiment qu'elle aurait été donnée « en se basant sur un rapport erroné ». Documents en main, les contestataires rapportent que sur le rapport phytosanitaire commandé par la ville portant sur les 106 platanes de la rue Charles-Infroit, et qui évoque une quarantaine d'arbres malades, une avenue Joffre à Champigny-sur-Marne est aussi mentionnée.



Jacques Roux, Chrysis Caporal et Laurence Thibert-Mallat, étaient présents ce lundi pour s'opposer à l'abattage des platanes. LP/Domitille Robert

« Or aucune rue ne porte ce nom à Champigny, et une avenue Joffre à Saint-Maur-des-Fossés compte aussi un grand nombre de platanes », argumentent les défenseurs des arbres. Des arbres auraient-ils été abattus par erreur au mauvais endroit ? Le document prête à confusion, car à partir de la page 36 du rapport, les tableaux indiquant l'état de santé des arbres concernent le site « Joffre » : de quoi semer le doute dans une affaire déjà controversée.

Mais « autant tout couper maintenant », estime Laurent Jeanne (Libres !), le maire de Champigny. Déplorant la rapide propagation des maladies entre les platanes, l'élu considère qu'avec quatorze arbres à abattre d'urgence et une quarantaine malade selon l'Office national des forêts, il est plus judicieux de couper l'intégralité des platanes. « Abattre tous les arbres en disant que tôt ou tard ils seront malades, c'est comme dire à une personne malade, on va te tuer maintenant car tu finiras bien par mourir, c'est délirant », s'insurge une membre qui n'a pas souhaité donner son nom.

La ville de Champigny a suivi les conseils d'un écologue pour effectuer les travaux hors période de nidification des chauves-souris dans les platanes. Et s'engage à planter 120 arbres en 2024, de quatre espèces différentes, sélectionnées par les riverains.

En attendant qu'ils poussent, le maire compte sur les 500 m² de noues paysagères qui seront installées au cours des travaux pour garantir de la fraîcheur cet été. « Évidemment, ça ne sera pas pareil qu'avec des arbres, il faut laisser le temps à la nature. »